

hépatite B

infection par le VIH

hépatite C

hépatite B

hépatite B

hépatite C



Aucune pression induite ne peut être exercée sur la personne source pour l'amener à consentir à ce que les analyses de laboratoire soient effectuées. La demande relative au consentement incombe à un professionnel de la santé autre que le travailleur exposé.

Certains comportements de la personne source, tels que l'injection de drogues et des pratiques sexuelles à risque, doivent aussi être pris en considération.

Le médecin déterminera le suivi qui convient à votre cas, à la lumière de ces informations et des analyses effectuées.

Si la personne source n'est pas connue ou si elle refuse que les analyses de laboratoire soient effectuées, on procédera dans certains cas comme s'il s'agissait d'une exposition à du sang ou à un autre liquide biologique contaminé.

● Les tests de dépistage ET LES INTERVENTIONS PRÉVENTIVES

Si le médecin estime que l'exposition comporte un risque de transmission, il peut demander des analyses de sang, et ce, le plus

tôt possible après l'évènement pour vérifier si la personne exposée n'était pas déjà infectée avant l'exposition. Par la suite, d'autres tests peuvent être faits afin de déterminer s'il y a eu une transmission de l'infection au moment de l'accident.

On peut recourir à des interventions préventives contre l'hépatite B et l'infection par le VIH et **un diagnostic rapide de l'hépatite C permet un traitement précoce avec un taux de guérison de plus de 80%.**

Hépatite B (VHB):

Des anticorps (immunoglobulines) ou un vaccin peuvent être administrés, seuls ou en combinaison, pour prévenir l'hépatite B après une exposition accidentelle au virus. L'efficacité de ces mesures est reconnue.

Idéalement, les immunoglobulines doivent être administrées dans les 48 heures après l'exposition, car leur efficacité décroît avec le temps et elle est inconnue passé 7 jours.

Infection par le VIH:

La décision de prescrire la thérapie antirétrovirale est basée sur le risque associé à l'exposition et sur le moment de l'exposition. Le traitement préventif doit débuter le plus tôt possible, idéalement dans

les 2 heures qui suivent l'exposition; il est probablement inefficace s'il commence plus de 72 heures après l'exposition. Pour être efficaces, les médicaments doivent être pris pendant 28 jours. Des effets secondaires parfois importants sont associés aux antirétroviraux, surtout au début du traitement. Les médicaments ont cependant été améliorés au fil du temps, et les traitements préventifs sont de mieux en mieux tolérés.

L'efficacité du traitement préventif (autour de 80%) contre l'infection par le VIH est reconnue lorsque ledit traitement est administré rapidement.

● Prévention pour L'ENTOURAGE

Si le médecin a jugé que vous avez pu être infecté, vous devrez appliquer certaines mesures préventives jusqu'à ce que toute possibilité d'infection soit éliminée, afin de protéger votre entourage. Cette période peut s'étendre sur **six mois**, durant lesquels vous devrez:

- éviter de faire tout don de sang, de plasma, de sperme, de tissus et d'organes et ne jamais prêter ou emprunter un rasoir et une brosse à dents;
- adopter des pratiques sexuelles sécuritaires et éviter toute relation sexuelle non protégée (utiliser en tout temps le condom)

en cas d'infection possible par le VIH ou les hépatites. De plus, informer votre ou vos partenaires sexuels de la possibilité d'une exposition au VIH, au VHB ou au VHC;

- si vous êtes une femme, éviter de devenir enceinte et d'allaiter en cas d'exposition possible au VIH ou au VHB. Il n'y a pas de recommandation particulière pour le VHC;
- réduire les méfaits associés à la toxicomanie (non-partage du matériel d'injection, recours à des solutions de rechange à l'injection ou ne plus consommer de la drogue);
- laver et désinfecter immédiatement tous objets ou toutes surfaces tachées de sang avec une solution (une partie d'eau de Javel commerciale pour neuf parties d'eau). Si conservée dans un contenant opaque bien fermé, cette solution est efficace pendant une semaine.

- Pour plus d'information, communiquez avec Info-Santé, en composant le 8-1-1, ou avec votre médecin.

EXPOSITION ACCIDENTELLE À DU SANG OU À UN AUTRE LIQUIDE BIOLOGIQUE POUVANT ÊTRE CONTAMINÉ

● PAR LE VIRUS de l'hépatite B (VHB)

● LE VIRUS de l'hépatite C (VHC)

● OU LE VIRUS de l'immunodéficience humaine (VIH)

● INFORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ EXPOSÉS

hépatite B infection par le VIH hépatite C

Vous avez été exposé accidentellement à du sang ou à un autre liquide biologique pouvant être contaminé par le virus de l'hépatite B (VHB), le virus de l'hépatite C (VHC) ou le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) en donnant des soins à un patient.

● **Le risque associé À UNE EXPOSITION ACCIDENTELLE**

L'exposition à du sang et à d'autres liquides biologiques du corps humain peut comporter un risque de contracter l'une des infections transmissibles par le sang causées par le VHB, le VHC ou le VIH.

L'exposition comporte un tel risque lorsque le sang, le sperme, le sérum, les sécrétions vaginales, le plasma ou tout autre liquide biologique (larmes, sécrétions nasales, urine) **visiblement teinté** de sang entrent en contact avec une plaie non cicatrisée ou une muqueuse (nez, bouche, yeux), ou à l'occasion d'un bris cutané (piqûre d'aiguille, morsure, coupure avec un instrument souillé, etc.).

Toutes les expositions ne comportent pas le même niveau de risque. Ainsi, le risque de transmission du VHB, du VHC et du VIH est plus faible dans le cas d'un contact avec une

muqueuse que dans celui d'un bris cutané (exposition percutanée). Dans le second cas, la profondeur de la blessure, la quantité de sang et le type d'aiguille ou d'instrument sont autant d'éléments qui ont une influence sur le niveau de risque. En ce qui concerne l'exposition au VIH, le risque est plus grand si du sang est visible sur l'instrument, si la blessure est profonde, si l'instrument vient juste d'être en contact avec un vaisseau sanguin de la personne source ou si cette dernière a une charge virale élevée.

La peau saine est une bonne barrière contre le VHB, le VHC et le VIH. Les larmes, les sécrétions nasales, l'urine et la salive non teintées de sang ne comportent pas de risque, sauf la salive à l'occasion d'une procédure dentaire ou en cas de morsure humaine.

● **Les effets DU VHB, DU VHC ET DU VIH**

Le VHB s'attaque au foie et cause une infection qui passe inaperçue chez plus de la moitié des personnes atteintes. Les autres présentent des symptômes variés : jaunisse (peau et blanc des yeux devenant jaunes), fièvre, malaises abdominaux, nausées, vomissements, diarrhée. La plupart des personnes guérissent spontanément et se

trouvent définitivement protégées contre l'hépatite B.

Les personnes infectées peuvent transmettre le virus plusieurs semaines avant le début des symptômes et tant que le virus est présent dans leur sang. Jusqu'à 10 % d'entre elles resteront infectées pendant plus de six mois, et souvent à vie ; on parle alors d'infection chronique. L'individu infecté peut être un porteur sain du virus de l'hépatite B, c'est-à-dire que la maladie connaîtra chez lui une évolution silencieuse. Il peut néanmoins transmettre le virus et court un plus grand risque de développer une cirrhose ainsi qu'un cancer du foie. En outre, il doit être suivi régulièrement par un médecin.

Le VHC s'attaque lui aussi au foie et cause une infection qui passe généralement inaperçue. Certaines personnes présenteront de la fatigue ou des nausées, plus rarement une jaunisse. Au plus 20 % des personnes infectées par le virus de l'hépatite C guérissent spontanément. Chez les autres, le virus demeure et quand l'infection dure plus de six mois, on parle alors d'infection chronique. Certains porteurs chroniques n'auront aucune complication pendant des dizaines d'années, alors que d'autres développeront une cirrhose du foie. Tous les porteurs du VHC peuvent néanmoins transmettre le

virus et doivent être suivis régulièrement par un médecin.

Le VIH s'attaque au système immunitaire. C'est lorsque le système immunitaire est très affaibli qu'apparaissent les signes et les symptômes du syndrome d'immunodéficience acquise (sida). Des médicaments permettent de contrôler la virémie, soit la quantité de virus dans le sang, et d'empêcher la détérioration du système immunitaire. Au bout du compte, ils ont pour effet de retarder ou de prévenir la progression de l'infection vers le sida et de prolonger la vie des personnes atteintes.

● **Les risques de TRANSMISSION**

Le risque de contracter une infection à la suite d'une exposition au sang et à d'autres liquides biologiques varie selon les virus.

Hépatite B (VHB):

Si la personne exposée n'a pas été vaccinée ou n'a jamais été infectée, le risque de transmission est de 1 à 31 %, selon le niveau d'infection de la personne source et le type d'exposition.

Hépatite C (VHC):

Le risque de transmission est d'environ 0,5 % (5 cas pour 1 000) pour les expositions percutanées (piqûre avec

une aiguille contaminée) dans le contexte d'un accident du travail. La transmission du VHC à la suite d'un contact avec une muqueuse ou d'une morsure est beaucoup plus rare.

Infection par le VIH:

Le risque est de 0,3 % (3 cas pour 1 000) pour les expositions percutanées. Dans les cas de contact avec une muqueuse, le risque est en général dix fois moindre.

● **La personne SOURCE**

Pour pouvoir déterminer le risque d'infection, il faut savoir si la personne source (celle de qui vient le sang ou un autre liquide biologique) est infectée. Le seul moyen fiable de le savoir est de procéder à des analyses de sang, que l'on ne peut faire sans avoir obtenu le consentement libre et éclairé de cette personne.

Si la personne est inapte à donner son consentement, par exemple en raison d'un problème psychiatrique, le consentement doit être demandé à son représentant légal. Si elle est suivie en psychiatrie, il faut avoir l'autorisation du psychiatre avant de la rencontrer pour lui demander son consentement.